

Le groupe d'experts de l'Union Européenne sur la «Bonne gouvernance» dans le domaine du sport a tenu sa première réunion à Bruxelles le 6 décembre dernier.

Ce groupe d'experts est l'un des six nouveaux groupes d'experts établis par la résolution du Conseil sur un plan de travail de l'Union européenne en faveur du sport pour 2011-2014.

Le groupe, composé d'experts nommés par les États membres, est chargé par le Conseil de réfléchir aux moyens de promouvoir l'intégrité du sport, notamment la lutte contre les matchs truqués.

La réunion a été suivie par 20 États membres.

Ces travaux sur la "Bonne gouvernance dans le domaine du sport" ont pour principale finalité de trouver les moyens de développer une dimension européenne en matière d'intégrité du sport en mettant particulièrement l'accent sur la lutte contre le trucage de matchs.

En outre, afin d'obtenir des opinions éclairées de la situation concernant le cadre juridique applicable aux activités des agents sportifs, la Commission a décidé de distribuer un questionnaire visant à mettre à jour les informations incluses dans l'étude déjà réalisée en 2009 par l'Union Européenne sur les agents sportifs.

Sur la base du plan de travail élaboré par l'Union Européenne pour le sport, la liste des thèmes qui seront abordés a été établi comme suit:.

Thème 1: La lutte contre les matchs truqués ;

Thème 2: Élaborer des principes de bonne gouvernance dans le sport ;

Thème 3: Examiner les moyens de superviser les activités des agents sportifs ;

Thème 4: Examiner les moyens de régler le problème relatif aux transferts de joueurs mineurs.

Un cinquième thème portant sur le rôle de l'Etat dans l'organisation du sport fera également partie du rapport final dont la rédaction devrait s'achever à la fin de l'année 2013.